

Quelle drôle de surprise de découvrir le 8 avril que le groupe de travail intersyndical convoqué le 1^{er} avril dernier par la Direction Générale des Ressources Humaines du ministère sur la filière administrative avait été précédé le 31 mars d'une audience avec une seule organisation syndicale à savoir l'A&I-UNSA !

Mais ce n'était pas vraiment une surprise, le ministère persiste et signe : sa conception du dialogue social et de la démocratie revient à nier la représentativité de toutes les organisations syndicales siégeant au Comité Technique Ministériel. Force Ouvrière refuse d'être un simple bureau d'enregistrement.

À quoi bon réunir les organisations syndicales si ce n'est pour valider des pseudo décisions prises entre amis ? Le SPASEEN-FO s'oppose à ce fonctionnement clientéliste.

Ces décisions sont par ailleurs relativement modestes et pour la plupart non financées puisque le dialogue avec « le guichet unique », à savoir la DGAFP est loin d'être terminé. On est loin de la « révolution RH » annoncé par le ministère !

Comment peut-on se satisfaire d'un plan aléatoire sur 6 ans non financé à ce jour et avec des mesures toutes relatives ?

Il est profondément malhonnête de tenter de faire croire aux personnels que le ministre peut s'engager sur des requalifications ... qui seraient effectives à partir de 2022 ?

Rappelons qu'en 2017, le gouvernement installé après les élections présidentielles a annulé les miettes de revalorisation prévues dans PPCR.

Force Ouvrière milite depuis toujours pour une requalification des emplois au bénéfice de tous les agents du ministère.

Les annonces d'un repyramidage progressif : des promesses !

- permettre aux catégories C d'intégrer la catégorie B mais cela passera avant tout par le concours, les taux de promotion par liste d'aptitude ne progresseraient qu'au plus tôt à partir de 2022 ?

- permettre aux catégories B d'intégrer la catégorie A, en priorisant l'accès par concours des IRA, l'augmentation du nombre de postes par concours interne n'intervenant pas avant 2023, idem pour la liste d'aptitude ! On nous parle même d'un nouveau concours externe d'attaché !

Il faut, en effet, pour le ministère du « sang neuf » pour s'adapter aux nouvelles missions, aux outils de plus en plus complexes ! Rappelons qu'un quart de « sang neuf » en catégorie A quitte notre ministère dans les 5 ans...

Et que cela revient à dire que les personnels en place seraient ringards et dépassés. Les collègues apprécieront !

Que dire des contractuels, pas de plan de titularisation, uniquement une incitation au passage des concours.

Combien sont restés sur le carreau avec la loi Sauvadet ?

Le ministère émet également le vœu que les collègues ayant une promotion restent sur le poste. Vœu pieux pour lequel nous nous battons depuis des années si le promu bien évidemment est volontaire !



La DGRH devrait alors imposer cela aux académies, académies qui continuent d'écrire dans les circulaires de promotion que tout promu par liste d'aptitude doit s'engager à changer de poste.

Devons-nous rappeler également que les listes d'aptitudes sont maintenant du ressort exclusif de l'administration, avec l'aide d'experts désignés par cette même administration ?

Que les collègues ne seront plus défendus par les représentants qu'ils ont élus ?

Que ces promotions seront donc sans garantie d'une égalité de traitement des candidats ?

La réponse au manque d'attractivité de notre administration : augmenter les tâches et missions !

Le ministère reconnaît le manque d'attractivité de la filière administrative et l'image dévalorisée de nos missions !

Sur ce sujet, le ministère prévoit un plan de communication.

Renommer l'adjoint-gestionnaire en secrétaire général d'EPL va-t-il lui permettre d'être mieux intégré dans l'équipe de direction ?

D'être réellement reconnu et valorisé dans sa rémunération et ses conditions de travail ?

Ou encore de retrouver de réelles perspectives d'évolution de carrière ?

Pour Force Ouvrière, ce n'est pas une question d'intitulé mais plutôt la nécessaire reconnaissance des personnels !

Le ministère veut créer des métiers d'experts RH et d'expert d'examen et concours réservés aux catégories B voire B+ avec un portefeuille plus large et des missions de coordination. Est-ce à dire que nos collègues gestionnaires dans les divisions du personnel et dans celles des examens et concours seraient des amateurs ?

Nos collègues apprécieront !

De même, il réfléchit à des pistes de création de super adjoint-gestionnaires, agent comptable pour animer des réseaux.

Qui désignera ces « Monsieur Loyal » ? Et surtout pour faire quoi ?

Régime indemnitaire : encore et toujours des promesses !

Le ministère prévoit des revalorisations progressives sur 6 ans tout en annonçant qu'aucune enveloppe budgétaire n'est attribuée à ce jour.

Pour FO, les revalorisations comme les requalifications, c'est maintenant et sans contrepartie ! Les personnels ne demandent pas la charité mais des actes !

Les agents de la Fonction publique ont perdu 20.6 % de pouvoir d'achat ! Or, le gouvernement ne prévoit rien pour le rattrapage du point d'indice ! Du moins pas avant l'automne 2022... Cela n'engage que ceux qui y croient !

Dans ce groupe de travail, FO est la seule organisation syndicale à avoir évoqué la grille des ADJAENES avec des changements indiciaires entre chaque échelon réduit à peu de chagrin. Une catégorie constamment rattrapée par l'augmentation du SMIC.

Pour le SPASEEN-FO, il est hors de question de se satisfaire de ce plan aléatoire qui ne concerne pas tous les agents et qui est loin du compte en matière de rattrapage salarial et de requalification.

Il faut ouvrir des négociations sur les grilles indiciaires de tous les agents et augmenter maintenant tous les taux de promotion.

C'est ça l'urgence.